

Plan Local d'Urbanisme

Trébons

Zonage réglementaire

-  UA - Zone urbaine (Noyau urbain ancien)
-  UB - Zone urbaine (Extension du noyau ancien)
-  UE - Zone urbaine (Equipements publics)
-  UJ - Zone urbaine à vocation de jardins
-  UL - Zone urbaine à vocation de loisirs
-  UY - Zone urbaine à vocation d'activité
-  1AU - Zone à urbaniser ouverte a court et moyen termes
-  A - Zone agricole
-  Aco - Zone agricole à vocation de corridor écologique
-  Ap - Zone agricole à protéger pour la qualité du paysage
-  Apco - Zone agricole à protéger pour la qualité du paysage et pour sa vocation de corridor écologique
-  N - Zone naturelle
-  Nco - Zone naturelle à vocation de réservoir de biodiversité
-  Nzh - Zone naturelle correspondant à une zone humide

Prescriptions

 Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

 Haie

 Orientation d'aménagement et de programmation

 Emplacement réservé

 Jardin public

 Recul 75 m

Informations

 Bâti non cadastré

 RD935 - Catégorie 3 - largeur 100m

 RD935 - Catégorie 4 - largeur 30m

 ZPPA (Zone de présomption de prescription archéologique)

Le Président



Jacques BRUNE

Sous-Préfecture

17 OCT. 2023

65200
BAGNERES DE BIGORRE

Projet de P.L.U. arrêté le 18/01/2023
Enquête publique du 09/06/2023 au 10/07/2023
P.L.U. approuvé le 10/10/2023

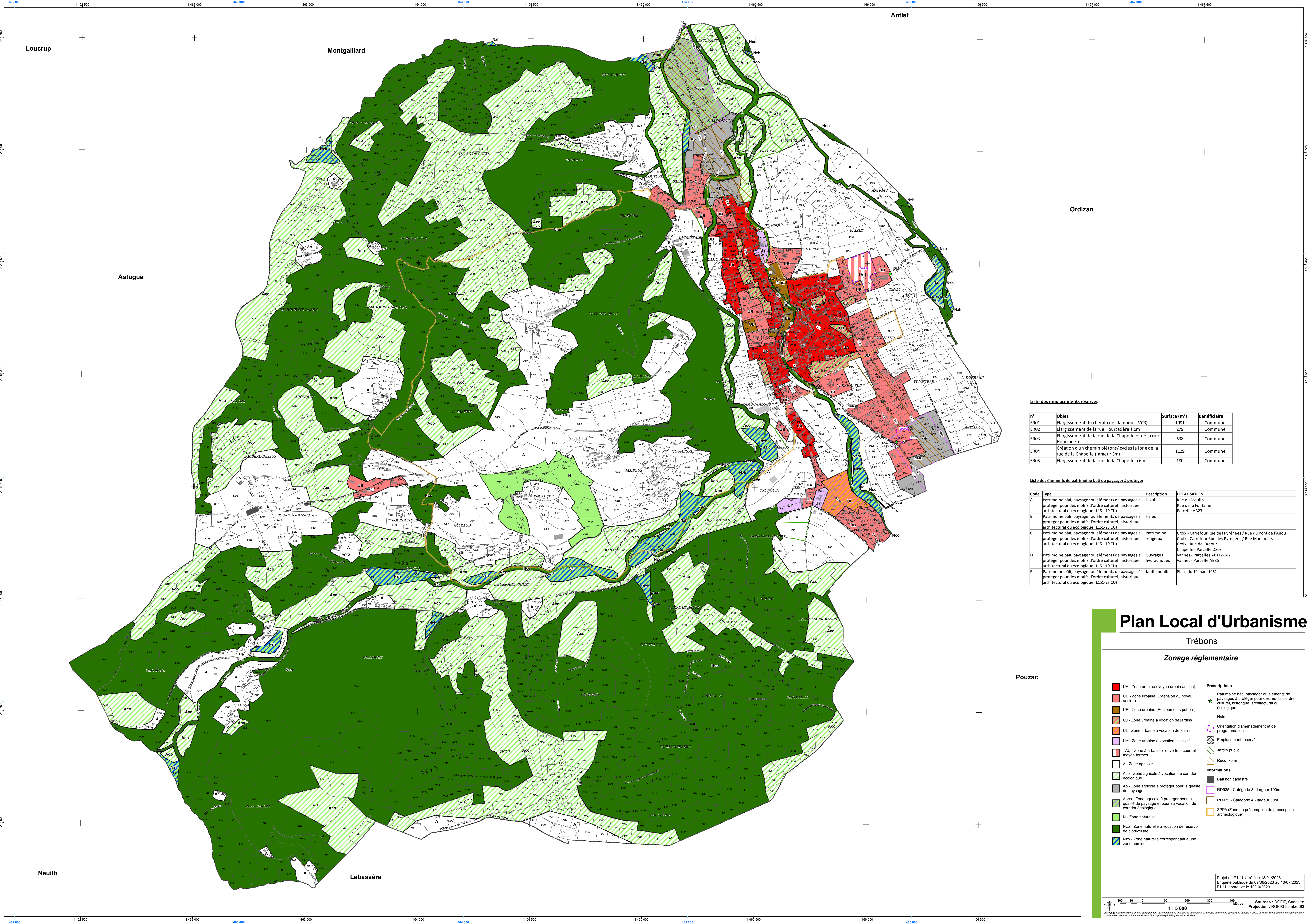


100 50 0 100 200 300 400 Mètres

1 : 5 000

**Sources : DGFIP, Cadastre
Projection : RGF93-Lambert93**

Carroyage : les chiffres en noir correspondent aux coordonnées métriques du Lambert CC43 associé au système géodésique français RGF93, Les chiffres en bleu correspondent aux coordonnées métriques du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93



Liste des emplacements réservés

N°	Objet	Surface (m²)	Bénéficiaire
ER01	Elargissement du chemin des Jambous (VC3)	1091	Commune
ER02	Elargissement de la rue Hourcadère à 6m	279	Commune
ER03	Elargissement de la rue de la Chapelle et de la rue Hourcadère	538	Commune
ER04	Création d'un chemin piétons/ cycles le long de la rue de la Chapelle (largeur 3m)	1129	Commune
ER05	Elargissement de la rue de la Chapelle à 6m	180	Commune

Liste des éléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger

Code	Type	Description	LOCALISATION
A	Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-19 CU)	Lavoirs	Rue du Moulin Rue de la Fontaine Parcelle AB23
B	Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-23 CU)	Haies	
C	Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-19 CU)	Patrimoine religieux	Croix - Carrefour Rue des Pyrénées / Rue du Pont de l'Anou Croix - Carrefour Rue des Pyrénées / Rue Montmars Chapelle - Parcelle D303
D	Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-19 CU)	Ouvrages hydrauliques	Vannes - Parcelles AB112-242 Vannes - Parcelle AB36
E	Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-23 CU)	Jardin public	Place du 19 mars 1962

Plan Local d'Urbanisme

Trébons

Zonage réglementaire

- UA - Zone urbaine (Noyau urbain ancien)
- UB - Zone urbaine (Extension du noyau ancien)
- UE - Zone urbaine (Equipements publics)
- UJ - Zone urbaine à vocation de jardins
- UL - Zone urbaine à vocation de loisirs
- UY - Zone urbaine à vocation d'activité
- 1AU - Zone à urbaniser ouverte à court et moyen termes
- A - Zone agricole
- Aco - Zone agricole à vocation de corridor écologique
- Ap - Zone agricole à protéger pour la qualité du paysage
- Apco - Zone agricole à protéger pour la qualité du paysage et pour sa vocation de corridor écologique
- N - Zone naturelle
- Nco - Zone naturelle à vocation de réservoir de biodiversité
- Nzh - Zone naturelle correspondant à une zone humide

- Prescriptions
- Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
 - Haie
 - Orientation d'aménagement et de programmation
 - Emplacement réservé
 - Jardin public
 - Recul 75 m
- Informations
- Bâti non cadastré
 - RD935 - Catégorie 3 - largeur 100m
 - RD935 - Catégorie 4 - largeur 30m
 - ZPPA (Zone de présomption de prescription archéologique)

Projet de P.L.U. arrêté le 18/01/2023
Enquête publique du 08/06/2023 au 10/07/2023
P.L.U. approuvé le 10/10/2023